

# LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

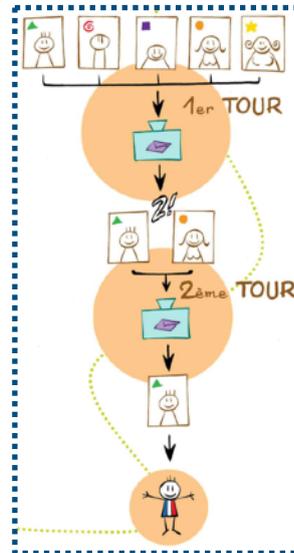
## POURQUOI FAUT-IL ÉLIRE UN PRÉSIDENT ?

Pour pouvoir vivre en groupe, on a besoin de quelqu'un qui dirige. En France, le chef de l'Etat est un président car l'organisation politique du pays est une République.

Il faut en élire un nouveau tous les 5 ans car il n'est pas désigné héréditairement\* mais il est élu par le peuple.

\*de génération en génération

## QUAND LES ÉLECTIONS ONT-ELLES LIEU ?



**Dimanche 10 Avril 2022**

**Dimanche 24 Avril 2022**

Le nouveau président sera donc connu le dimanche 24 Avril au soir.

L'actuel président de la République, Emmanuel Macron, a été élu le 7 mai 2017. Son mandat s'achève le 13 mai 2022.

## COMMENT FAIRE POUR ÊTRE CANDIDAT ?

Il faut :

- ✓ être Français
- ✓ avoir 18 ans ou plus
- ✓ n'avoir jamais eu de problèmes graves avec la justice
- ✓ faire connaître son patrimoine financier, c'est-à-dire toutes ses richesses.

Mais il faut aussi obtenir le parrainage de 500 élus (maires, députés, sénateurs...)

Avant l'élection, les candidats organisent leur campagne électorale : ils communiquent sur les idées qu'ils défendent. Ils expliquent, dans leur programme politique, ce qu'ils feront s'ils sont un jour Président. Ils essaient de donner envie aux électeurs de voter pour eux.

## QUI PEUT VOTER ?

Pour voter, chaque citoyen doit avoir 18 ans, être inscrit sur les listes électorales et se munir de sa carte d'identité. Avoir sa carte d'électeur est également conseillé mais ce n'est pas obligatoire.

Aller voter n'est pas obligatoire en France, mais il ne faut pas oublier que nos ancêtres se sont battus pour l'obtenir. Les femmes ont obtenu le droit de vote que depuis 1945.

Si on ne respecte pas la loi, on peut être privé de son droit de vote par la justice. S'il ne peut pas se déplacer, l'électeur peut autoriser quelqu'un à voter pour lui. On appelle ça voter par « procuration ».

## QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ?

Le Président de la République est le chef du pays. Toutes ses responsabilités sont expliquées dans la Constitution (texte qui réunit les grandes lois pour le fonctionnement du pays.) Un des rôles importants du Président est donc de contrôler le respect de la Constitution.

Le Président ne travaille pas seul, il travaille en équipe. Tout de suite après son élection, il choisit un Premier ministre et ils formeront ensuite le gouvernement en choisissant tous les deux l'ensemble des ministres.

Le président a également d'autres responsabilités : d'abord il préside le Conseil des ministres (qui a lieu tous les mercredis). Il apporte aussi son soutien aux victimes. Il est également le chef des armées et doit protéger la population française. Il participe aussi aux événements importants. Il représente même la France à l'étranger et conclut des accords internationaux. Enfin, il contrôle les lois votées par les sénateurs ou les députés.



DES VIDÉOS



Comment ça marche la campagne présidentielle ?  
- 1 jour, 1 question



Comment-fait-on pour être candidat à l'élection présidentielle ?  
- 1 jour, 1 question



Qui peut se présenter à l'élection présidentielle ?  
- 1 jour, 1 question

## As-tu bien compris ?

1. Coche la bonne réponse.

Affirmations	VRAI	FAUX
Nous connaissons le nouveau président de la République le Dimanche 10 Avril 2022.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les élections présidentielles ont lieu tous les cinq ans.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une personne de nationalité étrangère peut être candidat aux élections présidentielles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Voter n'est pas obligatoire pour les citoyens français.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un candidat ne peut pas se présenter s'il n'a pas obtenu le parrainage de 500 élus.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les candidats aux élections réalisent leur campagne électorale après les élections.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si un électeur ne peut pas se déplacer au bureau de vote, alors il ne pourra pas voter.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Réponds aux questions suivantes.

1. Quelle est la date du premier tour des élections présidentielles ?

.....

2. Quelles sont les trois conditions pour pouvoir voter aux élections présidentielles ?

.....

.....

3. Quelles sont les conditions pour pouvoir être candidat aux élections présidentielles ?

.....

.....

4. Cite deux responsabilités du président de la République.

.....

.....

# CORRECTIONS

1. Coche la bonne réponse.

Affirmations	VRAI	FAUX
Nous connaissons le nouveau président de la République le Dimanche 10 Avril 2022.		X
Les élections présidentielles ont lieu tous les cinq ans.	X	
Une personne de nationalité étrangère peut être candidat aux élections présidentielles.		X
Voter n'est pas obligatoire pour les citoyens français.	X	
Un candidat ne peut pas se présenter s'il n'a pas obtenu le parrainage de 500 élus.	X	
Les candidats aux élections réalisent leur campagne électorale après les élections.		X
Si un électeur ne peut pas se déplacer au bureau de vote, alors il ne pourra pas voter.		X

2. Réponds aux questions suivantes.

1. Quelle est la date du premier tour des élections présidentielles ?

Le premier tour des élections sera le dimanche 10 Avril 2022.

2. Quelles sont les trois conditions pour pouvoir voter aux élections présidentielles ?

Les trois conditions pour pouvoir voter sont : avoir 18 ans, être inscrit sur les listes électorales et se munir de sa carte d'identité.

3. Quelles sont les conditions pour pouvoir être candidat aux élections présidentielles ?

Les conditions pour pouvoir être candidat aux élections présidentielles sont : être Français; avoir 18 ans ou plus, ne jamais avoir eu de problèmes graves avec la justice, faire connaître son patrimoine financier et obtenir le parrainage de 500 élus (les signatures).

4. Cite deux responsabilités du président de la République.

Le président de la République préside le conseil des ministres, est le chef des armées, contrôle les lois votées par les sénateurs et les députés, contrôle le respect de la Constitution... (cf dernier encadré)